

RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE OFFRE

Pour les institutions de prévoyance jusqu'à 3000 assuré·e·s avec rente/rente

OBJET DE LA FICHE D'INFORMATION

Le présent document définit l'étendue des données nécessaires à l'établissement d'une offre destinée aux institutions de prévoyance et prévoyant le versement sous forme de rente en cas d'invalidité et de rente aux survivants. L'objectif est de garantir une base de données uniforme, vérifiable et exploitable permettant une évaluation appropriée des risques.

DOCUMENTS REQUIS

Voici les renseignements nécessaires au calcul d'une offre:

- Effectif des actifs; voir ci-contre pour le détail¹
- Règlement de prévoyance actuel et plans de prévoyance
- Option: avec ou sans libération du paiement des cotisations pendant l'incapacité de gain
- Option avec ou sans adaptation des rentes de risque à l'évolution des prix, avec ou sans imputation des prestations conformément au règlement et au plan de prévoyance (prestations du plan)

ÉTENDUE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACTIFS¹

Pour établir une offre, PK Rück a impérativement besoin d'informations spécifiques pour chaque actif assuré faisant partie de l'effectif des actifs, idéalement au 31 décembre ou au 1^{er} janvier:

- Numéro IDE
- Code NOGA
- Employeur
- Date de naissance
- Sexe
- Salaire AVS déterminant
- Salaire risque assuré, y compris les salaires risque pour les plans complémentaires
- Salaire épargne assuré, y compris les salaires épargne pour les plans complémentaires
- Ensemble des prestations de rente assurées par an et/ou prestations en capital liées à l'invalidité et au décès
- Si option avec adaptation des rentes de risque à l'évolution des prix: ensemble des prestations de rentes LPP assurées
- Échelonnement des bonifications d'épargne, y compris les bonifications d'épargne pour les plans complémentaires
- Avoir de vieillesse ainsi que montant des rachats à déduire de l'avoir de vieillesse lors d'un remboursement en cas de sinistre
- Avoir de vieillesse disponible pour le financement des rentes de survivants

Prestations de capital-décès supplémentaires non financées par l'avoir de vieillesse

REPRISE DES RENTES D'INVALIDITÉ EN COURS

Si la reprise des rentes d'invalidité en cours à PK Rück est souhaité, un relevé des rentes est nécessaire pour examiner chaque cas individuellement. PK Rück se réserve un droit de regard sur les réserves à reprendre.

OPTION D'ADAPTATION DES RENTES DE RISQUE À L'ÉVOLUTION DES PRIX

La réassurance de l'adaptation à l'évolution des prix n'est possible que si les prestations sont versées sous forme de rente. Le relevé des rentes d'invalidité devra être accompagné, en plus, des rentes LPP.

FORMAT DE FOURNITURE DES DONNÉES

L'effectif des actifs est à fournir sous forme électronique, de préférence au format Excel. Pour des raisons de protection des données, les fichiers transmis ne doivent contenir aucune donnée permettant d'identifier les personnes, telles que prénom, nom, numéro AVS, adresse et informations similaires. Les détails sur l'étendue des données relatives aux actifs figurent sur le modèle Excel disponible sur le site [web](#), à la rubrique **Téléchargements et autres informations**.

CONTACT

Veuillez envoyer la demande d'offre à votre conseiller·ère ou à offerten@pkruECK.com.